

déclanché la grève des imprimeurs pour empêcher, pendant ce temps, la publication des journaux défenseurs de l'ordre, elles ont quasi renouvelé la face du Parlement. Sur un total de 626 députés, 339 sont des hommes nouveaux qui, presque tous, sur les champs de bataille ont vu le prêtre à l'honneur et à la gloire, et, pour ceux d'entre eux qui ne croient pas, ont, généralement, appris à le respecter de même que la grande force morale qu'il incarne.

C'est avec joie que nous avons vu l'électorat français balayer en grande partie la tourbe des révolutionnaires et des sectaires haineux des loges, traitres à la France et dont toute la politique, à part celle de vendre leur pays, consistait à persécuter les catholiques. Les socialistes unifiés sont réduits à une cinquantaine et privés de leurs chefs les plus répugnants. Les radicaux-socialistes ont perdu quatre-vingts des leurs. La plupart des sectaires les plus fameux, francs-maçons : MM. Lafferre, Augagneur, Colliard, Dalbiez, Bouffandeau, Viollette, Rabier, Franklin-Bouillon, Renaudel, Longuet, Mayeras, etc. sont restés sur le carreau.

Les catholiques (royalistes, conservateurs, libéraux, républicains) forment un nombre assez considérable, au delà de deux cent cinquante, semble-t-il. Ils ont à leur tête des hommes de première valeur, comme le général de Castelnau, le général de Maud'huy, M. Grousseau, l'abbé Wetterlé, l'abbé Muller, M. Léon Daudet et autres. S'ils veulent s'unir, ils sauront se faire respecter. Et alors, avec le concours d'incroyants à l'esprit droit, patriotes d'abord, ils pourront, espérons-le, dans les circonstances importantes, commander le vote de la Chambre.

En tout cas, quels que soient les motifs d'espérance, et certes il y en a de puissants, il est bien difficile de rien affirmer quoi que ce soit dans un sens ou dans l'autre sur ce que réserve l'avenir, avant d'avoir vu les positions se dessiner dans le nouveau parlement, avant d'avoir vu l'Assemblée à l'œuvre.

Cinq prêtres.— Cinq prêtres siègent au nouveau Parlement français, quatre à la Chambre des députés et un au Sénat. Ce sont, à la Chambre des députés : MM. les abbés Jules Lemire, chanoine honoraire d'Aix et de Bourges, député et maire de Hazeubrouck ; Emile Wetterlé, chanoine honoraire de Langres et de Tarbes, ancien directeur du *Journal de Colmar*, du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, directeur du *Nouveau Rhin français*, député du Bas-Rhin ; Eugène Muller, chanoine de Strasbourg, doyen de la Faculté de Théologie catholique de l'université de Strasbourg, député du Bas-Rhin ; Louis Hapskill, directeur de la *Libre Lorraine*, député de la Moselle.

Au Sénat siège M. l'abbé Collin, chanoine de Metz et directeur du *Lorrain*. Il y représente une circonscription de l'Alsace-Lorraine.

Ceux qui ont sauvé la situation.— Les socialistes et les radicaux, avant les élections, ont voulu donner un échantillon de la liberté des soviets qu'ils préconisaient. Pour avoir la liberté de parler seuls et muse-